14e ANNÉE — NUMÉRO 93. **La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine.** (Pie IX.) MERCREDI 23 AVRIL 1884.

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniwi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE . .	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition
BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'*Agence suisse de Publicité* ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG, *70, rue des Epouses ;* Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace :
Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne
Pour le canton 10 cent. la ligne.
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LETTRE ENCYCLIQUE
de Sa Sainteté Léon XIII
SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

(Suite.)

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes, réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur but unique est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais à *supposer que ces intentions fussent* sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux *qui sont affiliés* doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs, de se tenir toujours prêts, sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance en cas contraire aux traitements les plus rigoureux, à la mort elle-même. De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus soit d'avoir livré la discipline secrète de la société, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs ; et cela se pratique avec une telle audace, une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de *ces sentences de mort échappe* à la justice établie pour veiller sur les crimes et pour en tirer vengeance. — Or, vivre dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres ; enchaîner à soi par les liens les plus serrés, et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi à l'état d'esclaves ; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère ; armer pour le meurtre des mains à l'aide *desquelles on s'assure l'impunité du crime* : ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. La raison et la vérité suffisent donc à prouver que la *société dont Nous parlons est en opposition* formelle avec la justice et la morale naturelles.

D'autres preuves, d'une grande clarté, s'ajoutent aux précédentes et font encore mieux voir combien, par sa constitution essentielle, cette association répugne à l'honnêteté. Si grandes, en effet, que puissent être parmi les hommes l'astucieuse habileté de la dissimulation et l'habitude du mensonge, il est impossible qu'una cause, quelle qu'elle soit, ne se trahisse pas par les effets dont elle est la cause : *un bon arbre ne peu pas porter de mauvais fruits, et un mauvais n'en peut pas porter de bons* (1).

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Voici en effet ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué et cette conclusion nous livre le dernier mot de ses *desseins. Il s'agit pour les Francs-Maçons* — et tous leurs efforts tendent à ce but — il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au Naturalisme.

Tout ce que Nous venons ou ce que Nous Nous proposons de dire doit être entendu de la secte maçonnique envisagée dans son ensemble et en tant qu'elle embrasse d'autres sociétés qui sont pour elle des sœurs et des alliées. Nous ne prétendons pas appliquer *toutes ces réflexions* à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il s'en peut trouver, et même en bon nombre, qui, bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables sociétés, ne trempent cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces sociétés s'efforcent d'atteindre. De même encore, il se peut faire que quelques-uns des groupes n'approuvent que les conclusions extrêmes auxquelles la logique devrait les contraindre d'adhérer, puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association. Mais le mal porte avec lui une turpitude qui d'elle-même repousse et effraie. En outre, des circonstances particulières de temps et de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire, ou de ce que font d'autres associations. Il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au pacte fondamental de la maçonnerie. Ce pacte demande à être apprécié moins par les actes accomplis et par leurs résultats que par l'esprit qui l'anime et par ses principes généraux.

Or, le premier principe des Naturalistes c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine. Cela posé, s'il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi. Or, comme la mission tout à fait propre et spéciale de l'Eglise catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner, avec les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le *plus d'acharnement* et dirigent leurs plus violentes attaques.

Maintenant, dans les choses qui touchent à la religion, qu'on voie à l'œuvre la secte des Francs-Maçons, là principalement où son action peut s'exercer avec une liberté plus licencieuse, et que l'on dise si elle ne semble pas s'être donné pour mandat de mettre à exécution les décrets des Naturalistes.

Ainsi, dût-il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à rien au sein de la société civile le magistère et l'autorité de l'Eglise, d'où cette conséquence que les Francs-Maçons s'appliquent à vulgariser et pour laquelle *ils ne cessent* pas de combattre, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Eglise et l'Etat. De ce fait, ils mettent hors des lois et ils excluent de l'administration de la chose publique la très salutaire influence de la religion catholique, et ils aboutissent logiquement à la prétention de constituer l'Etat tout entier en dehors des institutions et des préceptes de l'Eglise. — Mais il ne leur suffit pas d'exclure de toute participation au gouvernement des affaires humaines l'Eglise, ce guide si sage et si sûr ; il faut encore qu'ils la traitent en ennemie et usent de violence contre elle. De là, l'impunité avec laquelle par la parole, par la plume, par l'enseignement, il est permis de s'attaquer aux fondements mêmes de la religion catholique. Ni les droits de l'Eglise, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée : rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui, en apparence, ne semblent pas trop oppressives, mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté. Au nombre des lois exceptionnelles faites contre le clergé, Nous signalerons particulièrement celles qui auraient pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire, et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence. Les restes des biens ecclésiastiques, soumis à mille servitudes, sont placés sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont supprimées ou dispersées. — A l'égard du Siège Apostolique et du Pontife romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité. Après que, sous de faux prétextes, ils ont dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté et de ses droits, ils l'ont réduit à une situation tout à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les fauteurs de ces sectes en soient arrivés au point qui était depuis longtemps le but de leurs secrets desseins, à savoir de proclamer que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée des Pontifes romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine. Pour mettre hors de doute l'existence d'un tel plan, et à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer le témoignage d'hommes qui ont appartenu à la secte, et dont la plupart, soit dans le passé, soit à une époque plus récente, ont attesté comme véritable la volonté où sont les Francs-Maçons de poursuivre le catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec leur ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses établies par les Papes.

Que si tous les membres de la secte ne *sont pas obligés d'abjurer explicitement* le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la Franc-Maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, *ce principe suffit à ruiner toutes les* religions, et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.

Les Naturalistes vont encore plus loin. Audacieusement engagés dans la voie de l'erreur sur les plus importantes questions, ils sont entraînés et comme précipités par la logique jusqu'aux conséquences les plus extrêmes de leurs principes, soit à cause de la faiblesse de la nature humaine, soit par le juste châtiment dont Dieu frappe leur orgueil. Il suit de là qu'ils ne gardent même plus dans leur intégrité et dans *leur* certitude les vérités accessibles à la seule lumière de la raison naturelle, telles que sont assurément l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. — Emportée dans une nouvelle carrière d'erreurs, la secte des Francs-Maçons n'a pas échappé à ces écueils. Bien qu'en effet, prise dans son ensemble, la secte fasse profession de croire à l'existence de Dieu, le témoignage de ses

(1) Matth. VII, 18.

Dépêches télégraphiques

VIENNE, 21 avril.

Une assemblée de l'*association populaire* catholique de la Haute-Autriche, réunie à Freistadt, a pris la résolution suivante :

« L'assemblée proteste avec la plus grande énergie contre la spoliation de la Propagande et exprime sa profonde douleur au sujet de l'attentat qui vient d'être commis contre la liberté de *l'Eglise* et la Chaire apostolique. »

—

LE CAIRE, 21 avril.

Voici le télégramme complet de Gordon, apportant les dernières nouvelles de sa situation : « Une dépêche m'est parvenue annonçant que les troupes anglaises ne seront pas envoyées de Berber à Souakim, mais des négociations dans ce but se poursuivent avec les Arabes.

« Nous sommes approvisionnés pour cinq mois. Nous avons autour de nous à peu près 500 Arabes résolus et 2,000 hommes peu sûrs. Notre situation s'améliora avec la crue du Nil. Sennaar, Lassala, Dongola et Berber, sont en sécurité pour quelque temps.

« Croyez-vous que si on faisait un appel aux millionnaires anglais et américains on pourrait obtenir 200,000 livres sterling ? Avec cette somme vous pourriez obtenir du sultan 2,000 ou 3,000 nizams et les envoyer à Berber.

« Avec ces troupes, nous pourrions non seulement régler les affaires ici, mais renverser le pouvoir du Mahdi : ce qui serait nécessairement dans l'intérêt du sultan. Je donnerais le commandement à Zebehr-pacha. *Si on connaissait* le dévouement manifesté envers moi par les troupes et les habitants de Khartoum et la façon dont mon sort est lié au leur, je suis certain que cet appel serait regardé comme complètement justifié. Je serais *vraiment égoïste* si je négligeais aucun moyen de les secourir. On assure que Zebehr-pacha est à Korosko. Il est étonnant que je n'en ai pas été informé officiellement.

—

LONDRES, 21 avril.

A la Chambre des Communes, M. Gladstone dit que le télégramme adressé par Gordon à Baker pacha est confirmé en substance. Il confirme aussi que les communications avec Schendy sont coupées. Il ignore si Berber est déjà investi, mais il a à ce sujet des craintes sérieuses. Il croit que Khartoum est également investi, mais que les provisions sont abondantes et qu'il n'y a aucun danger immédiat.

Relativement à la conférence sur les finances égyptiennes, le chef du cabinet dit que le gouvernement est arrivé à une conclusion importante, mais qu'il faut une entente avec les puissances.

Lord Fitz Maurice confirme le massacre des réfugiés de Shendy.

—

LONDRES, 21 avril.

Le *Daily News* publie la dépêche suivante, datée du camp de Ras Aloolas (voie de Souakim) :

« L'amiral anglais Hewett et sa suite qui vont en Abyssinie sont arrivés ici aujourd'hui. 1,500 cavaliers sont venus à sa rencontre et l'ont escorté jusqu'à Aloolas.

« Les indigènes affirment que jamais aucune mission n'a été accueillie avec autant de marques d'honneur par le roi d'Abyssinie.

« L'amiral se remettra en route demain pour Adowa. »

—

PARIS, 21 avril.

Mgr di Rende, nonce apostolique à Paris, est arrivé à la nonciature.

Il revient de Rome avec des instructions du Pape sur la question des relations actuelles de la France et du Vatican, et il doit demander immédiatement des entrevues à M. Ferry, président du conseil, ministre des affaires étrangères, et à M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des cultes.

Il est probable que le résultat de ces entrevues aura une importance considérable sur les rapports futurs de la République française avec la Papauté.

Le nonce rappellera en particulier au gouvernement français que le catholicisme a toujours triomphé de l'oppression.

Une alliance loyale avec l'Eglise serait un gage de prospérité pour la République, tandis qu'une politique de persécution ne peut que lui nuire, car elle ne prévaudra jamais contre l'Eglise, qui a pour devise : *Patiens quia æterna !*

Dernières nouvelles

—

Le Conseil d'Etat a décidé de licencier momentanément les élèves de l'école normale d'Hauterive, mais de prendre des mesures immédiates, pour l'installation provisoire de cette école à l'ancienne caserne de la Planche. *(Communiqué)*

propres membres établit que cette croyance n'est pas pour chacun d'eux individuellement *l'objet d'un assentiment ferme et* d'une inébranlable certitude. Ils ne dissimulent pas que la question de Dieu est parmi eux une cause de grands dissentiments. Il est même avéré qu'il y a peu de temps, une sérieuse controverse s'est engagée entre eux à ce sujet. En fait, la secte laisse aux initiés liberté entière de se prononcer en tel ou tel sens, soit pour affirmer l'existence de Dieu, soit pour la nier ; et ceux qui nient résolument ce dogme sont aussi facilement reçus à l'initiation que ceux qui d'une certaine façon l'admettent encore, mais en le dépravant, comme les panthéistes, dont l'erreur consiste précisément, tout en retenant de l'Etre divin on ne sait quelles absurdes apparences, à faire disparaître ce qu'il y a d'essentiel dans la vérité de son existence.

Or, quand ce fondement nécessaire est détruit, ou seulement ébranlé, il va de soi que les autres principes de l'ordre naturel chancellent dans la raison humaine et qu'elle ne sache plus à quoi s'en tenir ni sur la *création du monde par un acte libre* et souverain du Créateur, ni sur le gouvernement de la Providence, ni sur la survivance de l'âme et la réalité d'une vie future et immortelle succédant à la vie présente. L'*effondrement* des vérités qui sont la base de l'ordre naturel et qui importent si fort à la conduite rationnelle et pratique de la vie, aura un contre-coup sur les mœurs privées et publiques. — Passons sous silence ces vertus surnaturelles qu'à moins d'un don spécial de Dieu, personne ne peut ni pratiquer, ni acquérir ; vertus dont il est impossible de trouver aucune trace chez ceux qui font profession d'ignorer dédaigneusement la Rédemption du genre humain, la grâce, les Sacrements, le bonheur futur à conquérir dans le ciel. Nous parlons simplement des devoirs qui résultent des principes de l'honnêteté naturelle.

(A suivre.)

BULLETIN POLITIQUE

On s'occupe beaucoup, de l'autre côté du Rhin, de la dissolution du Reichstag, qui semble décidée par M. de Bismarck, au cas où on lui refuserait la prorogation de la loi contre les socialistes. Mais sur quelle fraction s'appuyera le grand-chancelier ? Les nationaux-libéraux, qu'il a si cavalièrement traités, lui font des avances qui ne témoignent pas en faveur de leur dignité. Seulement, unis aux conservateurs, ils ne donneraient pas la majorité au ministère.

= M. Gladstone a donné à la Chambre des Communes quelques explications sur la situation de Gordon dans le Haut-Nil. Les mauvaises nouvelles reçues par Baker pacha sont confirmées en substance. Ainsi, les communications avec Shendy sont coupées.

Il est possible que Berber, sur le Nil, à 2 degrés au nord de Khartoum, soit investi ; M. Gladstone, sans pouvoir l'assurer, a à cet égard des craintes sérieuses. Il est également à croire que Khartoum est investi par un flot de partisans du Mahdi, mais le chef du cabinet anglais croit que cette ville est assez abondamment approvisionnée, pour qu'il n'y ait lieu de concevoir aucune crainte immédiate.

Un télégramme du Caire annonce qu'un steamer, allant de Shendy à Berber, est venu échouer contre l'une des rives du Nil. Environ 300 Européens qui se trouvaient sur ce vaisseau et qui fuyaient les aventures de la guerre, ont été massacrés par les insurgés qui garnissent les rives du fleuve.

D'autre part, on annonce que la place de Kassala est entouré par les Soudaniens ; mais la place est bien approvisionnée et compte une garnison de 3,000 hommes. Il n'y aurait rien à craindre si c'étaient des des Anglais, mais peut-on compter sur ces 3,000 soldats égyptiens, qui n'ont montré jusqu'ici ni beaucoup de courage ni beaucoup de dévouement ?

Nouvelles suisses

—

Pisciculture. — D'après le rapport du département de l'agriculture et du commerce sur sa gestion en 1883, les progrès faits par la pisciculture dans divers cantons sont très satisfaisants ; un grand nombre de ruisseaux sont devenus beaucoup plus poissonneux qu'auparavant.

Le nombre des établissements de pisciculture en activité pendant l'exercice 1882-1883 s'est élevé à 38, se répartissant sur treize cantons. Le nombre des alevins obtenus et mis en eau libre a été de 3 millions 283,749.

Les espèces le plus fortement représentées sont les truites de ruisseaux et les truites lacustres, les saumons et les bâtards de saumons et de truites lacustres ; les rœthels, les ombres, la marène allemande et le *white fish américain (coregonus albus)* sont moins fortement représentés.

Ce sont les cantons de Zurich, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Argovie, Thurgovie et Vaud qui ont obtenu les meilleurs résultats dans la pisciculture.

—

On lit dans le *Nouvelliste vaudois :*

« Le peuple suisse ne s'inquiète pas de l'administration de la Confédération, mais il voit avec déplaisir l'appauvrissement des cantons, malgré les gros impôts directs qui *pèsent sur les contribuables, tandis que la* Confédération nage dans l'abondance avec des ressources qui, autrefois, étaient des régales des cantons. Il pense qu'au lieu d'employer des excédents de recettes à engraisser sans nécessité une bureaucratie exagérée et envahissante, il serait mieux d'en faire profiter les cantons, de manière à ce que ceux-ci puissent à leur tour soulager leurs ressortissants de leurs charges devenues excessives. »

Berne

Berne, 21 avril.

Les *Indépendants* ont convoqué une assemblée générale pour discuter les quatre lois qui sont soumises au referendum. L'assemblée s'est prononcée, sans votation spéciale, pour le rejet des quatre lois. M. de Wattenwyl, directeur de justice et police du canton de Berne, a cependant recommandé d'accepter le projet de loi concernant l'organisation du département fédéral de justice et police ; mais il a été seul de son avis. M. Lauterburg, négociant, a proposé, d'un autre côté, l'adoption de la loi sur les commis-voyageurs, mais les citoyens présents se sont montrés opposés à sa proposition.

Dans un exposé excellent, M. Lauterburg, étudiant en droit, a combattu l'article de Stabio comme contraire à la constitution. M. de Steiger, membre du conseil exécutif, a plaidé pour l'augmentation du traitement de l'ambassadeur suisse à Washington, mais il a été combattu par M. de Wattenwyl.

M. Mann, rédacteur de la *Freiheit,* s'est prononcé contre les quatre lois.

*
**

A plusieurs reprises déjà on a signalé les proportions vraiment colossales que prend l'émigration dans ce canton. On a constaté dans certaines parties de l'Oberland, à Innertkirchen, par exemple, une dépopulation croissante. La valeur des propriétés foncières diminue de jour en jour, tandis que, par une conséquence naturelle, le prix de la main d'œuvre augmente continuellement. Cet état de choses, dit un correspondant du *Confédéré,* loin de ralentir l'émigration, ne *fait que la favoriser ; tel village qui ne* comptait pas un seul émigrant, il y a six mois, en a aujourd'hui 20 ou 30 et en aura le double l'année prochaine. Adelboden est dans ce cas. Jusqu'ici cette contrée avait été épargnée. Tous les habitants y étant plus ou moins à l'aise, nul n'avait l'idée d'aller demander à l'Amérique une existence plus facile, un sol moins ingrat. Il est vrai qu'Adelboden était un peu hors du monde, au fond d'une vallée, et qu'il n'était en communication avec le chef-lieu du district que par une route impraticable aux voitures.

Aujourd'hui, le canton, au prix de sacrifices très considérables, a construit une belle route ; Adelboden n'est plus un endroit isolé, perdu dans les Alpes, la poste y arrivera, les étrangers aussi, et qu'en résulte-t-il ? L'émigration.

Les Adelbodenais, si casaniers jusqu'en 1884, si attachés à leur village, à leurs Alpes, à leurs chalets, ont attrapé la fièvre de l'émigration, sans plus se soucier de leur belle *route que de l'an quarante.*

*
**

Le parti radical a fait passer ses deux candidats au conseil municipal *(Grosser Stadtrath)* de la ville de Berne. MM. Yersin, directeur de banque, et Scherz, avocat, fils du conseiller national, ont été élus par 1,162 et 1,009 voix contre MM. Rudrauff et Ernst, qui en ont fait 963 et 836.

Zurich

L'ancien préfet Hafner, qui avait été repris après qu'il avait obtenu une remise de peine, a été placé à la maison des aliénés du Burgholzli.

*
**

On signale à Zurich une forte épidémie de typhus ; en quatre jours du 15 au 18, soixante-treize typhoïdes sont entrés à l'hôpital ; on a dû prendre des mesures exceptionnelles ; la salle de gymnastique du collège a été transformée en infirmerie.

Schwyz

Les entrepôts du Gothard pour céréales, à Brunnen, sont en ce moment en voie de doubler d'étendue ; ces constructions nouvelles sont rendues nécessaires par des demandes de location qui vont fort au-delà de la capacité des locaux actuellement existants et que l'on avait jugés d'abord devoir être largement suffisants.

Bâle-Ville

Comme nous l'ont appris les dépêches d'hier, les conservateurs bâlois ont subi une défaite absolue aux élections de dimanche. Ils n'ont pas même maintenu le nombre de sièges qu'ils possédaient dans l'ancien Grand Conseil où ils étaient déjà en minorité. Des 50 sièges qu'ils comptaient, ils en perdent 16 ; les hommes les plus remarquables de leur parti, tels que M. le conseiller d'Etat Dr Speiser, M. le professeur Vischer, *etc., n'ont pas été réélus.*

L'agitation radicale a été poussée à des limites qu'on n'avait pas encore atteintes jusqu'à ce jour ; un journal avait été fondé tout exprès pour traîner dans la boue les candidats conservateurs et pour faire, sous le rapport de la diffamation, la besogne qu'on n'osait pas entreprendre dans les journaux radicaux existants, qui cependant ne reculent guère devant les besognes dégoûtantes.

Malheureusement, le conservatisme protestant ne développe pas toute l'énergie qu'il faudrait pour combattre le radicalisme sur le terrain pratique ; il ne va pas assez au peuple pour l'éclairer et pour combattre les préjugés dont le nourrit la presse fanatique des Kulturkæmpfer.

Thurgovie

Les élections pour le Grand Conseil thurgovien se sont faites dimanche dans le plus grand calme. Pas de changement dans la situation politique.

Tessin

Un avocat, Bernard Jauch, a été condamné à trois ans et demi de réclusion pour faux commis au préjudice de la Banque cantonale, pour une valeur de *390,000* fr.

Vaud

Nous venons de recevoir la quatrième liste des dons d'honneur pour le tir cantonal vaudois à Payerne en 1884.

La somme des dons recueillis à ce jour s'élève à 12,130 fr. 75.

*
**

Une élection partielle au Grand Conseil a eu lieu dimanche. 2,857 bulletins valables ont été retrouvés ; majorité, 1,429. M. Gaulis, ancien juge de paix, libéral, a été élu par 1,514 voix contre M. Jaccottet, directeur de la Caisse populaire, radical, qui a obtenu 1,341 voix.

Neuchâtel

A Sauges, près Saint-Aubin, canton de Neuchâtel, quelques personnes dont *deux* salutistes, étaient réunies dimanche matin dans une maison particulière pour célébrer un culte.

Deux gendarmes, accompagnés de deux délégués de la municipalité, se présentèrent devant le logis, et sans exhiber ni ordre de police ni mandat du juge, sans aucune sommation préalable pénétrèrent dans ce domicile par effraction, et le sabre à la main sommèrent les personnes présentes de se disperser.

Ainsi accompli à Sauges, le 20 avril de l'an de grâce 1884 sur le territoire de la république de Neuchâtel, un des Etats de la Confédération suisse !

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

—

Paris, 19 avril.

Nous étions parfaitement dans le vrai lorsque, sondant l'arrière-pensée des promoteurs de la révision constitutionnelle, nous disions, dès le début : Ce que vise le parti républicain, l'opportunisme spécialement, par la révision de la constitution républicaine, ce ne sont point des réformes électorales, notamment la transformation du scrutin d'arrondissement en scrutin de liste ; le seul but poursuivi par les réformateurs d'une constitution qui a servi admirablement leurs intrigues, c'est de fermer la porte à la monarchie.

On ne veut plus de cet article 8 qui déclare la constitution révisable. Le parti républicain envisage avec inquiétude un revirement dans l'opinion publique devenue hostile au régime actuel qui accumule fautes sur fautes.

Le *Voltaire* a dévoilé sans réticence, cette arrière-pensée de l'opportunisme inquiet. Le parti républicain ne trouvera pas dans un article constitutionnel la sécurité qui lui fait défaut.

L'Empire aux abois avait eu recours au plébiscite, comme à une sorte de consécration nationale de l'hérédité napoléonienne. La république avec sa révision constitutionnelle ne

---

68 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

Elisa de Montfort

Par J.-M. VILLEFRANCHE

(Suite.)

XV

LA COUR D'ASSISES

En effet, au bout de quelques minutes, elle avait rassemblé le peu de linge et les quelques vêtements de rechange qui, avant la lettre du banquier, composaient tout son avoir. Sœur Rosalie et la jardinière l'aidèrent dans ce travail, pendant qu'Antoine allait retenir trois places à la diligence de Lyon et que le Père Athanase attendait dans le préau en lisant son bréviaire.

Antoine rentra presque en même temps que le gardien-chef, lequel remit à Elisa un gros pli cacheté et un sac renfermant de l'argent.

La jeune femme, après avoir mis le sac dans sa poche, ouvrit le pli et en retira soixante-sept billets de mille francs chacun. Elle en fit plusieurs parts qu'elle enveloppa chacune dans un morceau de papier. Les assistants la regardaient faire et se demandaient quel pouvait être son dessein.

Elle présenta à Antoine le plus gros lot, contenant trente billets :

— Ceci est pour vous, lui dit-elle paisiblement. En vous chargeant de l'éducation de mon fils, vous avez eu l'intention d'en dépenser bien davantage pour moi, si vous aviez été riche. Je suis heureuse, après avoir apporté la gêne et l'embarras, de pouvoir vous donner un peu d'aisance. Cette seconde liasse de dix billets est pour Paul Lamblin ; faites-la lui agréer en mon nom ; elle représente le montant de la somme que l'excellent vieillard a voulu m'offrir. Voici maintenant quatre billets pour le gardien-chef, un pour chacun de ses enfants. Le quatrième lot, de six billets, est pour les pauvres de *Montfort, particulièrement pour les vieux ser*viteurs congédiés du château ; je vous charge de la distribution, Madeleine. Enfin, ceci est aux pauvres du P. Athanase, ceci aux pauvres de Sœur Rosalie, ceci pour adoucir le sort des prisonnières, hier mes compagnes. Je me réserve cinq billets seulement, avec la monnaie que j'ai dans ma poche : c'est plus qu'assez, je crois, pour notre voyage et les frais de mon noviciat, n'est-il pas vrai, Sœur Rosalie ?

Tous les assistants protestèrent ou essayèrent de protester qu'ils n'accepteraient point, ou du moins pas d'aussi larges libéralités. Mais Elisa, s'adressant à Madeleine, dont le refus semblait le plus catégorique de tous :

— Et que voulez-vous que j'en fasse, de cet argent ? Ne vous ai-je pas dit que je n'en ai plus besoin ? L'aurais-je demandé à M. Duval si je n'avais pas eu l'intention de m'en servir pour récompenser ou indemniser mes serviteurs, ou de l'offrir à Dieu dans la personne de ses pauvres ?

Mais le P. Athanase intervint. Il fit observer qu'un noviciat pouvait très bien ne pas être suivi de profession, et que, dans ce cas, Elisa aurait lieu de regretter de s'être dépouillée aussi complètement. Il refusa donc de recevoir autrement qu'en dépôt, jusqu'à la profession religieuse de la donatrice, la somme qui lui était remise pour ses pauvres. Les époux Martineau et les autres en firent autant, convinrent de remettre provisoirement chez le banquier chacun la moitié de leur part, et ne considérèrent comme définitivement acquise dès ce jour, que l'autre moitié. Ainsi se trouvèrent conciliées la générosité et la prévoyance.

Forcée de se rendre à de nouvelles instances du gardien-chef et *de tous les siens, Elisa et ses* amis prirent ensemble un dernier repas, après lequel ils durent se séparer.

Les époux Martineau embrassèrent tous deux en pleurant leur ancienne maîtresse, leur protégée, leur bienfaitrice. Fendant la foule qui stationnait encore autour du Palais-de-Justice afin d'acclamer une dernière fois l'héroïne, ils prirent, le cœur serré, le chemin de leur habitation, pour eux désormais triste et solitaire, malgré leur opulence nouvelle.

Sur la route, ils rejoignirent Paul Lamblin et lui apprirent qu'il pourrait désormais vivre de ses rentes ; nous n'avons pas besoin de dire si le bon vieillard fut touché jusqu'aux larmes.

A un certain monticule d'où l'on découvrait la route royale, ils s'arrêtèrent tous les trois et s'assirent pour attendre la diligence de Lyon. Ils purent ainsi saluer encore une fois au passage, de la voix et de leurs mouchoirs agités sur leurs têtes, celle qui représentait à leurs yeux tout le passé et qui leur avait assuré la sécurité de l'avenir. Lorsqu'ils cessèrent de l'apercevoir, ils s'agenouillèrent pieusement et la recommandèrent à la protection du ciel en récitant pour elle un *Ave* que plus d'une fois interrompirent leurs sanglots.

Moins de deux ans après, ils furent informés que la dernière des de Montfort était Sœur de Charité et que la petite fortune qu'ils avaient reçue d'elle leur était désormais acquise tout entière.

CHAPITRE XVI

LA PRISE DE CONSTANTINE

Après la prise d'Alger, la France se trouva en face de cinq ou six millions d'Arabes et de Turcs plus faciles à vaincre qu'à soumettre. Les mœurs, la fierté naturelle, la religion de ces peuples répugnaient trop à la civilisation européenne pour qu'ils en subissent le spectacle même sans protester par les armes. Aussi, dès que furent passées les premières frayeurs et la surprise occasionnée par la chute si rapide de la capitale des pirates, réputée *jusqu'*alors imprenable, toutes les tribus du Nord de l'Afrique se coalisèrent pour rejeter dans la Méditerranée les infidèles dont la présence souillait une terre consacrée au Prophète.

Nul n'ignore quelle lutte furieuse et incessante la France a dû soutenir, durant de longues années, pour conserver et consolider cette pénible conquête qui a formé ses généraux *et* maintenu l'esprit militaire de ses armées, mais qui lui a coûté tant d'or et de sang. Un moment

garantira pas davantage sa durée ; les événements sont plus forts que les hommes et, depuis bientôt un siècle nous savons à quoi nous en tenir sur la vertu spécifique des constitutions pour abriter le pouvoir régnant !

Quand un régime politique en est réduit à chercher des garanties aussi illusoires, c'est qu'il sent que son autorité est profondément ébranlée, que sa chute est prochaine.

M. Grevy est, assure-t-on, personnellement opposé à toute idée de révision de la constitution et essaye de détourner ses amis de voter pour cette révision.

Une nouvelle tentative est faite par les bonapartistes pour rallier leurs partisans conservateurs dont le mouvement de conversion vers la monarchie s'accentue dans de fortes proportions.

Chaque jour, il y a de nombreuses réunions dans les bureaux du journal bonapartiste le *Génie*, pour la propagande duquel a été formée une Société dans le but de rapprocher les jérômistes et les victoriens. Il expédie en province des ballots considérables d'exemplaires.

L'émission des tabacs turcs est devenue une affaire purement berlinoise. Le patronage de M. de Bleischrœder n'est pas de nature à assurer le succès de cette affaire en France. Du reste, la prépondérance qu'a obtenu la Haute-Banque germano-juive sur notre marché est le résultat direct de la politique opportuniste, si dignement représentée par MM. Tirard et Raynal au point de vue financier.

Plusieurs journaux signalent un fait qui peut se passer de commentaires. Dans le conseil d'administration de la régie des tabacs turcs, un régent de la banque de France figure humblement à côté du financier berlinois si bien portraituré dans le livre de Paul Pasili.

FRANCE

Veut-on savoir quels résultats ont été produits par la sécularisation du personnel des hôpitaux de Paris ? M. Quentin, directeur de l'assistance publique, va nous les faire connaître dans une circulaire secrète que l'*Univers* a réussi à éventer :

En 1875, la consommation de l'eau-de-vie s'élevait à 4,108 kilos. En 1882, elle monte à 16,347 kilos.

En 1875, l'administration emploie 5,682 kilos de rhum. En 1882, ce chiffre s'élève à 32,298 kilos.

En 1875, on consomme 144,142 kilos de sucre. En 1882, il en faut 201,597 kilos.

En 1875, il faut 154,229 kilos de sirop de sucre. En 1882, on en consomme 251,760 kilos.

En 1875, le vin ordinaire s'élève au chiffre de 1,893,128 litres, et, en 1882, il atteint 2 millions 646,278 litres.

En 1875, vin de Bordeaux, 78,714 litres. En 1882, 103,988 litres.

En 1875, vin de Banyuls, 56,881 litres. En 1882, 128,584 litres.

En 1875, lait, 1,130,531 litres. En 1882, 2 millions 675,699 litres.

ALLEMAGNE

PRUSSE. — On lit dans la *Germania* du 17 courant :

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, faisant allusion aux résolutions adoptées par les catholiques rhénans, réunis à Cologne, dit que si les catholiques rhénans désirent en revenir au *statu quo ante* 1840, ils ne rencontreront aucune opposition de la part du gouvernement prussien. Il n'a pas été question à Cologne du *statu quo ante* 1840. Si d'ailleurs, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* veut réellement et sérieusement mettre à l'ordre du jour la question du retour à la situation politico-religieuse qui existait avant 1840, nous y mettrons une condition préalable : qu'elle ramène d'abord toute la vie publique : État, société, relations, presse, etc., aux formes établies à l'époque antérieure à la constitution. Alors seulement, quand le monde aura été ramené au point où il se trouvait avant 1840, on pourra raisonnablement prêter à l'Eglise l'intention de discuter la possibilité de l'ordre légal de cette époque. Mais parler de ce retour dans les circonstances actuelles, est tout simplement insensé.

AFRIQUE

Le *Tagblatt*, de Berlin, examinant la question du Congo, s'exprime de la manière suivante :

De Helgoland à Aden, dans toutes les mers et sous toutes les latitudes, les possessions anglaises ferment les routes les plus importantes. Il suffit aujourd'hui de regarder la carte d'Afrique pour voir que l'habile Angleterre, se rappelant sans cesse que le trident de Neptune est le sceptre du monde, entoure de ses liens le continent noir.

Au Nord, à l'Est, au Sud, à l'Ouest, les possessions anglaises enlacent déjà les côtes africaines comme une chaîne. On ne trouvera bientôt plus une embouchure de fleuve importante, ni un port convenable qui ne soient occupés par les Anglais ou par leurs faibles protégés les Portugais.

Les possessions des Espagnols, des Français, etc., en Afrique sont insignifiantes, comparativement à celles de l'Angleterre. Tout le continent africain a actuellement l'air d'un gigantesque poudding dont le bord seul est cuit, et les Anglais veulent manger ce bord à eux seuls, au grand mécontentement des spectateurs.

Mais les autres nations se doivent à elles-mêmes de ne pas encourager un appétit aussi égoïste, et la discussion de la question du Congo leur fournira probablement l'occasion de veiller à ce que l'Afrique ne soit pas l'Inde de l'avenir seulement pour les Anglais.

CHINE ET TONKIN

Shanghaï, 19 avril.

Les avis de Pékin annoncent que Khouang, *Bele*, c'est-à-dire prince de second ordre (titre équivalant à celui de duc), a été nommé président du Tsong-Li-Yamen. Khouang-Bele est un partisan dévoué du prince Chun et suivra toutes les inspirations de ce dernier. Les principaux membres du Tsong-Li-Yamen ont été changés, et leurs successeurs passent pour appartenir au parti hostile aux étrangers.

La plupart des vice-rois de province, étant des créatures du prince Kong, seront probablement révoqués ou déplacés, sans en excepter Li-Hung-Chang.

Bien que l'avènement du prince Chun soit considéré comme le triomphe du parti hostile aux étrangers, on fait observer, dans les cercles chinois, que le prince lui-même n'a jamais donné de preuves de cette hostilité, et que parmi les hauts fonctionnaires qui viennent d'être disgraciés, plusieurs appartenaient précisément au parti hostile aux étrangers.

On attend avec impatience les premiers actes du nouveau chef du gouvernement pour connaître la direction qu'il entend donner à sa politique extérieure.

EGYPTE ET SOUDAN

Le Caire, 21 avril.

Grand déploiement de police dans la ville. De nombreux détachements parcourent les rues, destinés, suivant le bruit qui court, à prévenir une manifestation indigène anti-anglaise. Grande agitation.

CANTON DE FRIBOURG

Chronique de la révision

Les radicaux font annoncer de tous côtés qu'ils sont arrivés à 8,000 signatures, et qu'ils comptent atteindre les 10,000.

Nous savons de source certaine qu'il faut en rabattre.

En outre, il y aura à déduire :

1° Les très nombreuses signatures d'interdits, de mineurs, etc., qui ont été recueillies partout sans discernement, par des agents qui regardent surtout au nombre.

2° Les très nombreuses signatures qui sont retirées par des citoyens mieux renseignés. On nous annonce de tous côtés que les feuilles de retrait sont les bienvenues, et sont signées avec empressement.

*
**

Les feuilles de retrait se trouvent au bureau de l'Imprimerie catholique ; nous les tenons à la disposition des électeurs, ainsi que des Comités conservateurs.

Les formulaires déjà remplis doivent être remis aux chefs du parti conservateur de chaque district ; on peut aussi les déposer au bureau de l'Imprimerie catholique, qui se chargera de les faire parvenir à qui de droit.

Les signatures peuvent être retirées jusqu'au moment où les pétitions seront déposées sur le bureau du Grand Conseil.

Qu'on se le dise !

—

L'incendie d'Hauterive

Hauterive vient d'être l'objet d'un grand désastre. Une partie du bâtiment a été consumée cette nuit.

Ceux qui connaissent l'aménagement de l'école normale savent que les élèves couchent au second dans deux dortoirs, l'un au midi, du côté d'Arconciel, et l'autre au couchant dans la direction de la ferme.

Le feu a pris, paraît-il, aux armoires placées dans le corridor sur lequel s'ouvre le dortoir situé au midi.

A 10 1/4 heures Monsieur le surveillant avait fait la revue des dortoirs sans rien remarquer de particulier. A 11 1/2 heures il se réveillait en sursaut, à l'odeur de la fumée et au pétillement du feu.

L'alarme est donnée aussitôt dans la maison : des courriers sont envoyés en ville et dans les villages voisins. Les élèves du dortoir situé au midi faillirent rester dans les flammes. Tous leurs effets sont incendiés. Ceux qui couchaient dans l'autre dortoir eurent le temps de sauver tous leurs objets.

Les secours ne tardèrent pas à venir. Malheureusement, les pompes de villages voisins, Posieux et Arconciel, n'avaient pas assez de puissance pour arrêter l'incendie qui se propageait par les combles.

Les pompiers de Fribourg, ne se doutant pas de l'étendue du désastre, n'arrivèrent qu'avec la pompe de campagne.

Le clocher s'écroula vers les quatre heures du matin. A cinq heures on dominait l'élément destructeur.

L'église, moins le clocher, est préservée, ainsi que le pavillon du bâtiment qui se trouve au fond de l'église. Le premier étage a peu souffert ; le second est en majeure partie préservé. L'aile qui est le plus endommagée est celle du midi où le feu a commencé. Aucun accident grave n'est arrivé aux personnes.

Les élèves étaient rentrés hier soir des vacances. Comme on le pense bien on a dû les licencier.

—

Lundi, un peu après midi, des coups de mortier retentissants ont commencé à se faire entendre sur les Grand'Places, comme aux jours où un de nos partis politiques célèbre quelque événement important.

Qu'y a-t-il ? s'est-on demandé de tous côtés.

Les uns affirmaient que l'on tirait en l'honneur des 6000 signatures, devenues 8000 dans les dépêches à la presse des cantons confédérés.

D'autres prétendaient que le parti radical fêtait le triomphe de ses amis dans le demi-canton de Bâle-Ville.

On est allé aux renseignements et il s'est trouvé que tout ce bruit était fait..... pour une noce !

—

Jeudi soir un incendie a consumé la maison d'habitation, grange et dépendances de Jean Folly, à Villarepos.

Le bâtiment était construit depuis peu d'années et avait été déjà incendié. Le bétail et une partie du mobilier ont été sauvés.

L'*Echo de la Broye* croit que ce nouveau sinistre est dû à un crime.

—

Dans la nuit du 20 écoulé, vers 1 heure du matin, des voleurs se sont introduits dans la maison de M. J.-J. Chatagny, à Corserey. Après avoir dégarni une armoire, ils étaient en train d'enlever d'autres objets, lorsqu'un des domestiques, V. B., couchant dans la même chambre fut soudainement éveillé par leur bruit. Dérangés dans leur besogne par la présence de ce dernier, les voleurs s'enfuirent précipitamment, laissant devant la maison tout le fruit de leur déprédation.

« A bon entendeur, salut !

—

Le froid de ces derniers jours a été général dans l'Europe centrale. En Suisse, la neige a couvert plaines et montagnes, dans la nuit de vendredi à samedi. On redoutait après cela une gelée qui semblait inévitable.

Mais les nuits suivantes n'ont pas été si fraîches qu'on pouvait le craindre : la température est restée plus humide que glaciale. Il ne semble pas, dès lors, que ces froids tardifs aient nui considérablement à la végétation, Dieu merci.

—

La société des carabiniers de Saint-Aubin a sa fête annuelle dimanche 27 avril. Le tir commence après midi. Les amateurs sont cordialement invités. *(Communiqué.)*

—

Basse-Broye, 21 avril.

Dimanche dernier a eu lieu à Olleyres (Vaud), la réunion des Sociétés de tir de campagne de Domdidier, Dompierre, Saint-Aubin, Avenches, Missy, Villars, etc.

M. le président Python qui se trouvait de passage, fut invité par les comités des Sociétés fribourgeoises à prendre la parole pour remercier nos amis les Vaudois de leur invitation et répondre aux souhaits de bienvenue qui nous ont été adressés par M. le Président de la Société de tir d'Olleyres. Inutile de dire qu'il s'est acquitté de sa tâche d'une manière distinguée et à la complète satisfaction de tous ses auditeurs, ce qui n'est pas facile dans des assemblées où règnent de nombreuses divergences d'idées.

Les fanfares d'Avenches, d'Olleyres et de St-Aubin n'ont pas peu contribué à donner de l'entrain à la fête.

En résumé, charmante réunion, intime et populaire, qui met en relief les relations de bon voisinage qui existent entre les Vaudois et les Fribourgeois de la Basse-Broye.

X. Y.

—

UNION CHORALE. — La répétition de ce soir ne pourra avoir lieu : elle est renvoyée à vendredi.

FAITS DIVERS

—

Deux jeunes gens de Saint-Gall ont fait dimanche dernier une course des plus dangereuses entre Rorschach et Horn. Au retour, vers

---

même la situation put sembler critique ; certes, il n'était pas à craindre que les soldats français, dont plusieurs avaient servi sous Napoléon, songeassent à reculer ; mais le gouvernement hésitait à garder définitivement une conquête onéreuse qu'il se voyait obligé d'agrandir chaque année, malgré lui, pour la défendre, et le fanatisme des indigènes avait trouvé deux points d'appui formidables en la personne de deux chefs intrépides : à l'Ouest l'émir Abd-El-Kader, à l'Est le bey Ahmed à Constantine.

Le premier de ces adversaires était presque insaisissable ; son domaine était le désert sans limites ; mais le second avait une forteresse, un rocher inaccessible, bordé de précipices, où l'on pouvait essayer de le forcer. Ce fut à quoi se décida Clausel, commandant en chef de l'armée d'Afrique, au moment où son lieutenant le général Bugeaud, venait d'infliger à Abd-El-Kader une sévère leçon qui devait le mettre hors d'état de rien entreprendre de quelque temps.

On poussa avec énergie les préparatifs de l'assaut de Constantine.

La colonne expéditionnaire allait se mettre en marche, lorsqu'un homme de haute taille, de tournure martiale, âgé de cinquante-cinq ans environ, du moins à en juger par les apparences, se présenta au maréchal et lui remit une lettre que ce dernier parcourut rapidement ; après quoi, toisant d'un regard surpris et presque dédaigneux le porteur de la lettre :

— Je demande dix mille hommes au maréchal Maison, dit Clausel, et il m'en envoie un seul, et encore d'un âge qui le rend incapable de nous suivre à l'assaut. Maison n'a aucune idée de ce que c'est que Constantine... Mais vous, camarade, que prétendez-vous faire ici :

— Un autre répondrait : Vaincre ou mourir sous l'étendard de la France ; moi je dis : « Mourir ou vaincre ! » je fais passer dans mes souhaits la mort avant la victoire.

— C'est bien ; mais quel âge avez-vous ?

— Pas loin de cinquante ans.

— Et c'est dans ces conditions que vous prétendez vous former au métier de soldat ?

— Maréchal, je n'aurai pas besoin d'apprendre, mais seulement de me souvenir. J'ai grandi sous l'uniforme, j'y ai passé mes plus belles années, et il ne tenait qu'à moi d'y vieillir.

D'y vieillir ? dit le maréchal ; vous étiez donc officier supérieur ?

— Je veux être soldat, répondit simplement l'inconnu.

— Je respecte les motifs que vous pouvez avoir de ne pas répondre à ma question, répliqua Clausel. Maison est également discret sur vos antécédents, mais il ne l'est pas sur votre éloge. Il vous recommande à moi si chaudement !... Enfin, nous verrons ce qu'on pourra faire de vous. Dans quel corps désirez-vous servir ?

— Dans une des compagnies de l'infanterie légère.

— Vous craignez donc bien peu les fatigues ? dit Clausel observant, avec une attention croissante son interlocuteur.

— Je vous ai dit, maréchal, que je cherchais le danger.

— Vous le trouverez, soyez tranquille, vous le trouverez ? Je crains seulement que vos forces ne trahissent votre courage... Croyez moi, prenez votre temps, réfléchissez...

— Maréchal, je n'ai pas attendu d'avoir remis le pied sur la terre d'Afrique pour réfléchir. Mon parti est pris.

— Ce n'est donc pas la première fois que vous venez en Algérie ?

— J'étais avec ceux qui en ont pris possession. Si vous y consentez, je contribuerai à la prise de Constantine sous le maréchal de Clausel, comme j'ai aidé à celle d'Alger sous le maréchal Bourmont.

Ce noble et fier langage, non moins que l'attitude et l'accent de celui qui le tenait, séduisit le maréchal.

— Allons, dit-il, vous êtes bien du métier, ça se voit. Quel est votre nom ?

— Vous l'avez lu sur la lettre du maréchal Maison : Pierre Derville !

— Pierre Derville ? répéta Clausel ; attendez donc !... Mais non, ce nom-là ne me rappelle rien, tandis que votre personne, à mesure que je vous considère... Permettez-moi d'insister. Ou je me trompe fort, ou vous n'avez pas toujours porté ce nom de Pierre Derville... Me trompé-je ?

— Maréchal, vous m'aviez fait espérer tout à l'heure que vous respecteriez mon incognito, si incognito il y a, et je vous en serais sincèrement reconnaissant.

L'inconnu prononça ces derniers mots avec un tremblement dans la voix et une rougeur sur le front qui ne permettaient plus au maréchal aucune insistance.

Clausel laissa donc tomber la question. Il prit une plume, écrivit quelques mots et les remit à l'inconnu :

— Camarade, j'accepte vos services. Portez ceci au commandant Duvivier ; il vous dira ce que vous avez à faire.

Et le nouvel engagé sortit, sans remercier autrement que par un salut militaire.

On était aux premiers jours de novembre 1836, et le ciel d'Afrique, ordinairement si limpide, ruisselait de pluies abondantes auxquelles se mêlait parfois la neige tourbillonant sous le souffle du vent du Nord ; les torrents, si souvent à sec, inondaient les campagnes, effondraient les premières routes commencées par les Français et créaient à la marche et au ravitaillement d'une armée les difficultés les plus grandes. Ces circonstances étaient d'un fâcheux présage pour une expédition sérieuse. L'insuffisance des forces disponibles, car il ne pouvait pas affaiblir les garnisons, était une autre source d'embarras. Mais le maréchal Clausel ne connaissait point d'embarras. Au premier rayon de soleil, le 15 novembre, il donna l'ordre du départ.

L'armée française, à peine sortie de Bône, fut assaillie par un redoublement d'orages et fit une marche de dix jours extrêmement laborieuse. Des soldats eurent les pieds et les mains gelées ; d'autres succombèrent à la fatigue. En outre, le service des vivres devint forcément irrégulier et les munitions manquèrent.

Le général en chef ne voulut pas laisser au découragement le temps de s'emparer de ses troupes. Aussi dès que l'expédition se trouva en vue de Constantine, il ordonna l'assaut. Mais la lutte était trop inégale. Prévenu à temps par ses émissaires, le bey Ahmed avait concentré ses forces et la ville regorgeait de Turcs et de Kabyles. Vainement la petite armée assiégeante fit des prodiges de valeur : elle avait contre elle le nombre la position, la température, la disette de vivres.

(A suivre.)

5 heures, une tempête terrible se déchaîna et la frêle embarcation fut ballottée d'un bord à l'autre. A un certain moment les deux navigateurs crurent avoir atteint un port ; un formidable coup de vent survint et voilà de nouveau les malheureux repoussés dans le lac ; les deux jeunes gens se crurent perdus. Ils passèrent toute la nuit sur le lac et ce ne fut que le lendemain matin, vers 8 heures et demie, qu'ils purent atterrir à Langenarden.

—

« De l'influence des taches du soleil sur les faillites à Londres », tel est le titre d'un mémoire que M. Faye, le savant astronome, prépare, dit-on, pour l'Académie des sciences.

Immenses, ces savants. Oyez plutôt :

Il est reconnu que beaucoup de taches sur le soleil produisent beaucoup de chaleur, et par suite des pluies abondantes.

Ces grandes pluies donnent beaucoup de riz.

Beaucoup de riz procure beaucoup de bien-être aux Hindous.

Beaucoup de bien-être aux Hindous provoque *beaucoup de commandes pour* les colonnades anglaises.

Beaucoup de commandes empêchent les faillites.

Il en résulte donc que, aux époques maxima des taches, il se produit moins de faillites sur la place de Londres, et que le nombre en devient au contraire très grand aux époques des minima.

Avec ce système, on irait peut-être un peu loin En remontant sans cesse de l'effet à la cause initiale, il ne serait pas difficile d'arriver à des résultats, — résultats paradoxaux, bien entendu, — pour le moins aussi curieux que celui que nous présente M. Faye.

—

Nous appelons l'attention des lecteurs sur la Revue géographique l'*Exploration* ; voici au surplus le sommaire du numéro qui vient *de paraître (378) ; il indique suffisamment* l'importance de cette publication.

Les arsenaux de la Chine ; Nankin, Changhai, Tientsin. — La situation de l'Abyssinie d'après M. Hormnzd Rassam. — L'Abyssinie égyptienne, *suite de l'intéressante étude de M. Denis de* Rivoyre. — Le compte rendu de la dernière séance de la Société de géographie de France. — Les campagnes d'Alexandre : conquête de l'Inde et le voyage de Néarque, le dénombrement de l'empire par le *vice-amiral Jurien* de la Gravière, analysé par le vicomte de Bizemont. — Nécrologie, le géographe allemand Berghaus. — Les dernières *nouvelles géographiques* de tous les points du globe n'occupent pas moins de *vingt-deux pages*.

Ce numéro renferme un supplément d'une demi feuille.

—

M. Maspéro, directeur et conservateur du musée de Boulaq, dans une lettre qu'il vient d'écrire de Louqsor à l'un de ses amis, à la *date du 10 mars, donne des renseignements* intéressants sur les dernières fouilles qu'il a dirigées. Il a commencé le déblayement de Louqsor. Vingt-sept maison ont été détruites. Une partie de la colonnade d'un temple est *dégagée et les travaux ont mis au jour un* petit portique. Tout est intact, et l'on pourra nettoyer le temple entièrement. M. Maspéro a trouvé, d'autre part, à Menstrieh, une inscription grecque importante, un papyrus, une page des Actes des apôtres *en dialecte thébain*, une quinzaine de stèles, dont trois ou quatre fort curieuses pour l'histoire de l'architecture ; il a trouvé aussi trois nécropoles nouvelles à Mahallah, près d'Eament ; à Hanayah près d'Edfou ; à Neggadeh, un peu *au nord de* Thèbes ; en tout, près de trois cents momies. Thèbes a fourni des flèches encore empennées, des ivoires égyptiens et coptes de bon style, surtout de la vaisselle en bronze de très belle forme, tout le matériel du culte d'une église copte, des porcelaines bleues et violettes de dimensions inaccoutumées et quelques scarabées historiques, sans compter la *momie d'une* mignonne levrette de petite taille.

M. Soussens, *Rédacteur*.

Observatoire météorologique de Fribourg

Baromètre

Les observations sont recueillies chaque jou à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.

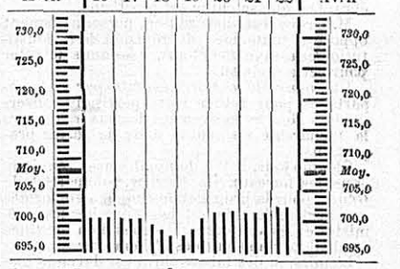

Thermomètre (Centigrade).

Avril	16	17	18	19	20	21	22	Avril
7 h. matin	5	5	5	1	2	3	5	7 h. matin
1 h. soir	9	12	6	8	10	6	9	1 h. soir
7 h. soir	6	8	3	5	6	8		7 h. soir
Minimum	5	5	3	1	2	3		*Minimum*
Maximum	9	12	6	8	10	8		*Maximum*

Surpassé !

Si le chiffre de vente *d'un produit est une* preuve de sa bonté, nous nous expliquons pourquoi les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt ont surpassé tous les autres produits de ce genre ; elles sont du reste recommandées par les premières Autorités médicales *comme* un remède sûr, opérant sans douleurs, contre les embarras gastriques, les congestions, les embarras de respiration, etc. Cet excellent remède domestique est en vente dans les Pharmacies aux prix de fr. 1,25 la boîte.

Dans toutes les pharmacies

A VENDRE

DES

ACTIONS

DE LA

Banque cantonale fribourgeoise

S'adresser à M. *J. CANTIN, notaire*, à Fribourg. (O 154)

AVIS AUX DAMES

Modes de Paris

Ouverture de la saison d'été

BEAU CHOIX

de modèles de Paris

à des prix avantageux

Fourniture pour modes en tous genres.

Mme veuve Rœmy-Castinel,

(O. 121) *Rue de la Préfecture, 211.*

Joseph PFANNER, menuisier

Grand'Rue, 36, à Fribourg.

Informe l'*honorable public* qu'il continue à fournir des parquets provenant des meilleures fabriques. Ouvrages garantis. (O. 145)

Le Docteur ALOYS JOMINI

Médecin-Chirurgien-Accoucheur

a l'honneur d'informer les habitants d'Avenches et des villages environnants qu'il s'établira dans cette ville, pour y exercer sa profession à partir du 10 avril.

Les personnes qui désireraient le consulter chez lui le trouveront tous les jours de onze heures à midi, excepté le mardi et le jeudi. Son cabinet de consultation se trouve dans la maison de M. le notaire MONNEY. (O 144)

Vient de paraître

chez ORELL FUSSLI et Cie à ZURICH

AUX RECRUES SUISSES

Etude pratique pour la preparation aux examens des Recrues, rédigé par

MM. Perriard et Colaz

EXPERTS PÉDAGOGIQUES

Cet opuscule de 74 pages se trouve en vente, au prix de **50 centimes,** dans les principales librairies de la Suisse française. Il comprend les divisions suivantes :

I. Extrait du règlement fédéral pour les examens des recrues et les écoles complémentaires. — II. Français. — III. Description abrégée de la Suisse. — IV. Résumé d'histoire suisse. — V. Aperçu chronologique. — VI. Les institutions politiques de la Suisse. — VII. Organisation de l'armée fédérale. — VIII. Arithmétique. (O 110/82/16)

Ce *GUIDE* qui répond en tous points aux exigences du *programme fédéral*, rendra d'importants services aux jeunes recrutables ainsi qu'aux élèves des écoles complémentaires. (O. V. 81)

HOTEL DE LA CASCADE

à Bellegarde (Gruyère)

Le *soussigné* a l'avantage de faire connaître à l'honorable public et à ses connaissances qu'à partir du 1er mai il dessert l'*Hôtel de la Cascade*, situé au pied de la magnifique route alpestre Bulle et Boltigen. Service prompt et soigné, prix modique. On prend des pensionnaires. Altitude environ 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. *Christ. MOOSER, au Café de la Poste, à Bellegarde.* (O 151) (H 362 F)

VINS

Messieurs les ecclésiastiques, ainsi que le public en général, trouveront à se procurer du vin nouveau du Valais, excellent, au prix de 65 c. le litre, ainsi qu'un grand choix de vins en bouteilles, à l'*Hôtel de la Croix-Blanche*, à Romont. (O 153)

CONSERVE DE TAMARIN

de C. Kanoldt, pharmacien à Gotha

Remède excellent contre la constipation et les indispositions qui en sont la suite **(hémorroïdes, migraine, congestions,** etc.). Cette conserve a un goût agréable et produit un effet tonique et rafraîchissant sur tout le système digestif. Elle augmente l'appétit, sans déranger la digestion, et l'estomac le plus faible la supporte facilement. (O. 108)

Prix de la boîte : 1 fr. 10.

Pour éviter les contrefaçons il faut bien s'assurer que chaque boîte porte le nom de l'inventeur **C. Kanoldt.** *Dépôt :* Boëchat et Bourgknecht, pharmaciens, à Fribourg.

13 GRAND'RUE, IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE, GRAND'RUE 13

HISTOIRE AUTHENTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours

LEUR ROLE POLITIQUE, RELIGIEUX ET SOCIAL

Par un ancien **ROSE-CROIX**

LA FRANC-MAÇONNERIE — LA FRANC-MAÇONNERIE

Un beau volume in 8°. — Prix : 5 francs.

On désirait une *Histoire authentique des Francs-Maçons* dont l'influence, atout le monde le reconnaît aujourd'hui, est devenue prépondérante dans la marche des événements contemporains, et plus spécialement en France, à cette heure critique.

Pour une histoire *de cette sorte*, il fallait avant tout un écrivain compétent ; or, personne ne saurait contester l'irrécusable autorité de l'ancien **Rose-Croix,** dont les prophétiques **révélations** ont, à plusieurs reprises, produit une véritable sensation.

Cette nouvelle publication de la plus rigoureuse exactitude a, par certains côtés, tout le charme d'un *roman*. Elle est aussi intéressante qu'instructive. Les 40,000 *lecteurs des Révélations d'un Rose-Croix* feront bon accueil à cet ouvrage, où ils trouveront unis à la vraie science la verve mordante et *l'humou* qui ont fait de l'*ex-dignitaire maçonnique* un des auteurs les plus populaire de ce temps.

13 GRAND'RUE, IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE, GRAND'RUE 13

VIE DES SAINTS

pour tous les jours de l'année

suivant l'ordre de l'office romain traduit des légendes, du bréviaire et de divers *suppléments approuvés*.

Septième édition, augmentée de la vie des Saints nouvellement canonisés et d'une pratique pour chaque jour par MM. Dret et Lerouge.

PRIX : 4 francs.

LE

Pied de la Croix

OU LES

DOULEURS de MARIE

Par le R. P. FABER

Docteur en théologie, supérieur de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri de Londres.

Prix : 3 fr. 50.

Autriche-Croatie-Hongrie

ENTRE LES

ALPES ET LES **CARPATHES**

PAR

L'abbé Lucien VIGNERON

du clergé de Paris.

PRIX : 3 francs.

LES GLOIRES

DE

MARIE

de Saint Alphonse de Liguori

traduction nouvelle par le P. Eugène *Pladys, rédemptoriste*.

2 vol. in-12, **5** fr., franco **5** fr. **60**.

Ouvrage enrichi d'une belle gravure de N.-D. du Perpétuel Secours.

Cette nouvelle traduction est d'une élégante simplicité, d'une parfaite correction et d'une onction aussi pénétrante qu'aimable.

Des manchettes ou notes marginales éclairent la marche du lecteur et aident sa mémoire. Elles peuvent tracer la division d'un sermon très pratique.

NOUVEAU MANUEL

des Mères chrétiennes

Par le P. Théodore Ratisbonne

1 vol. in-18, 15e édition. Prix **2** fr. **50**

En vente à la Imprimerie catholique

Charité envers les âmes du Purgatoire, par l'abbé Gobat, *30 cent.*

Images avec prières indulgenciées, allemandes et françaises, le cent **80** cent. et **2** fr.

Images du **Perpétuel-Secours** avec prières quotidiennes, allemandes et françaises, **3** fr. le cent.

Magnifiques chromolithographies du Sacré-Cœur, de Saint-Joseph, de Lourdes et Immaculée-Conception. 10 cent. la pièce ; **30** cent. les quatre et **6** fr. **50** le cent.

A PRIX REDUIT

Choix de bons romans pour bibliothèques.